

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 3 mai 2013 portant désignation des candidats admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2012

NOR : INTS1310935A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la route;

Vu l'arrêté du 23 août 1971 modifié relatif au brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur;

Vu l'arrêté du 19 juin 2012 fixant les dates de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2012;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2012 portant désignation des membres du jury de l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2012,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont déclarés admis à l'examen du brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur de la session 2012 les candidats dont les noms suivent :

M. BAILLEUL Christophe;
M. BELARBI Karim;
M. BENABDELOUAHED Medhi;
M. BINET Jérôme;
M. BONNIN Samuel;
Mme BOUZIANE Hayat;
Mme BOUZOUMMITA Magda, nom d'usage CHERKI;
Mme CASTELLI Laëtitia, nom d'usage STEINMETZ;
Mme CLAIR Valérie;
Mme CLARET Annabelle;
Mme DELAGE DE LUGET Alexia;
Mme ÉTIENNE Claire;
M. FERRER Nicolas;
Mme GNAVO Elodie;
Mme GOUSSET Anne, nom d'usage BEGARD;
Mme HERVIEUX Eléonore;
Mme IANEZ Valérie, nom d'usage LACHAUME;
Mme IKHLEF Isabelle;
Mme KEBILI Sonia, nom d'usage CARRE;
M. LANIER Loïc;
M. LE GALLEU Alexis;
Mme LEROUX Laetitia;
Mme MARTIN Blandine;
M. MARTIN Thierry;
Mme MORIN Charlène;
M. MOUFLIN Yves;
Mme NASSIBOU Emilie;
Mme OLACZ Ingrid;
Mme OMNES Hélène;

Mme POUCHOULIN Déborah;
Mme PROAL Marilyne, nom d'usage SQUEVIN;
M. RAMBAUD Philippe;
M. REGNIER Jean-Christophe;
M. ROCHE John;
M. SALABER Cédric;
Mme SIMON Valérie;
M. TARDIEU Philippe;
M. VATTIER Sébastien;
M. ZAOUI Abderraman.

Article 2

Le délégué à la sécurité et à la circulation routières est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mai 2013.

Pour le ministre et par délégation :
*Le délégué à la sécurité
et à la circulation routières,*
F. PÉCHENARD